

Fonctionnement des ateliers

- Le participant est inscrit pour la durée d'une année scolaire (sauf vacances), éventuellement en cours d'année sous réserve de disponibilité de place.
- Le participant vient, sauf exception, au rythme d'une séance hebdomadaire. Nous contacter, le cas échéant.
- Une séance manquée peut être remplacée.
- Chaque tableau est méticuleusement rangé, à l'abri des jugements, dans un carton au nom personnel de l'enfant. Le travail de l'année constitue un tout. Le parent peut voir le dossier de l'enfant (avec l'accord de celui-ci) lors d'un rendez-vous individuel.

Modalités

- Les personnes de tous les âges travaillent dans la même séance.
- Les groupes sont constitués de 8 / 9 personnes environ.
- L'atelier dure une heure pour les enfants de 3 ans. 30 minutes pour les enfants de moins de 3 ans.
- L'enfant entre dans la salle d'activité et en sort sans accompagnateur.

Spécificités

- L'atelier est ouvert à toutes les personnes quels que soient leur origine, leur caractère, leur talent, leur différence.
- L'activité permet de dénouer certains problèmes : timidité, troubles du langage ou du geste, échec scolaire, précocité intellectuelle ...Menée régulièrement, elle favorise la concentration et la confiance en soi.
- Nous travaillons avec des gouaches naturelles, du matériel luxueux.
- Nous garantissons un niveau de qualité dans la pratique exigeante du Geste de peindre. L'Atelier de Charenton respecte une charte.